

Algues vertes en baie de Douarnenez : la situation au 15 septembre 2025

Ce document produit par l'EPAB regroupe les informations disponibles au **15/09/2025** concernant les échouages d'algues vertes sur le territoire du SAGE de la Baie de Douarnenez.

La surface algale

Ces informations sont fournies par le Centre d'Etudes et de Valorisation des Algues (CEVA), appuyé financièrement par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil Régional et 3 Conseils Départementaux de Bretagne. Les données fournies ne sont pas encore consolidées, c'est pourquoi les chiffres indiqués pourraient évoluer dans les mois à venir. Le bilan définitif sera présenté dans le rapport annuel du CEVA en mars 2026.

Historique de la saison

Au niveau régional, les surfaces en fin 2024 (supérieures au pluriannuel) et les caractéristiques de l'hiver 2024-2025 (peu dispersif, eaux « peu froides »), laissaient craindre un démarrage plutôt précoce.

En mai 2025, la surface globale régionale avait fortement augmenté depuis avril et serait au niveau de la moyenne pluriannuelle 2002-2024. La présence de fragments d'ulves, les eaux réchauffées précocement et les conditions de fort ensoleillement expliquent cette forte progression à une période où les nutriments ne sont jamais limitants.

En baie de Douarnenez, sur mai 2025, les ulves perçues en avril devant le Ris, Sainte-Anne-la-Palud et Kervijen s'étaient fortement développées. La couverture cumulée sur la baie était d'environ 60 % supérieure au niveau moyen (et plus élevé depuis 2017).

En juin, les surfaces ont très fortement augmenté (X 2) et étaient près de 2 fois supérieures au niveau pluriannuel.

En juillet, les surfaces d'ulves régressaient légèrement (environ -40 %), mais les dépôts demeuraient denses et épais, entraînant des ramassages et putréfactions locales. Les contrôles de terrain avaient pu montrer des situations hétérogènes suivant les plages avec des mélanges d'ulves et d'algues vertes filamenteuses (*Cladophora* et *Entéromorpha Clathrata*, probablement), surtout sur les plages du Nord de la baie.

En août, la situation était complexe à analyser. Certaines plages présentaient des mélanges avec une prédominance des algues filamenteuses (*Cladophora* et *Ectocarpales* sur Pentrez, *Cladophora* majoritaire sur Ty Mark). Les proportions semblaient équivalentes entre ulves et *Cladophora* sur Sainte-Anne-la-Palud et sur la plage du Ris alors que sur Trezmalaouen, les rideaux et dépôts massifs seraient constitués uniquement d'ulves mais sous une forme « étrange, en forme de petites boules » d'arrachage probablement. Pour ce qui est des surfaces, elles seraient en août en retrait d'environ 30 % par rapport à juillet, mais seraient néanmoins environ 40 % au-dessus du niveau pluriannuel.

La situation en septembre 2025

En septembre, le vol s'est déroulé dans de bonnes conditions, mais sur une période agitée au niveau du temps, depuis plusieurs jours. Les **dépôts les plus significatifs** étaient photographiés sur la **plage du Ris**, mais étaient de **couleur « brun / rouge »**. Sur le **nord de la baie** (Pentrez et Cameros), un **rideau brun** était également nettement visible. **Un seul secteur** présentait des **échouages d'ulves**, mais **extrêmement limités en surface** : l'anse de Ty Mark. Pour le reste, les vérifications réalisées sur le terrain (peu d'algues retrouvées 2 jours après le vol, dans des conditions agitées) semblent indiquer que les dépôts bruns seraient des *Ectocarpales* (avec éventuellement des algues rouges sur le Ris également, au vu de l'aspect perçu lors du vol).

Prévisions pour le mois d'octobre 2025

D'après les suivis antérieurs, la surface régionale évolue très peu entre juin et juillet (stabilité moyenne 2002-2024) puis diminue en août (- 19 % par rapport à juillet), avec cependant des distinctions fortes selon les secteurs (déclin attendu des sites précoces et poursuite des croissances sur les sites tardifs, notamment du nord Finistère). Cette diminution sur les sites précoces est liée à la diminution « statistique » des flux sur cette période, diminution qui affecte moins les sites granitiques aux étiages soutenus, et surtout qui n'affecte pas encore les sites les plus saturés par les flux d'azote.

La prolifération 2025 a été particulière, avec de nombreux sites qui ont vu s'implanter d'autres algues que les ulves (c'est le cas de la baie de Douarnenez), à la faveur de flux de nitrates bas jusqu'à la mi-août, voire la fin août. Probablement en partie du fait de cette « déstabilisation des ulves », les conditions, qui sont devenues anormalement dispersives à partir du 26 août, ont engendré une forte diminution des ulves dans la plupart des baies, alors même que les apports d'azote remontaient (pluviosité importante à la fin août et au début septembre, suivant les secteurs). Les niveaux nutritionnels sont donc suffisants dans les baies pour que la croissance des ulves reprenne en cas de présence d'ulves en quantité et de conditions calmes (non dispersion) et d'ensoleillement favorables. En revanche, la poursuite des conditions actuelles sur les prochaines semaines (vent et houle) impliquerait une poursuite du déstockage précoce des sites et une diminution des surfaces entre septembre et octobre. **Cependant, les sites qui auraient été suffisamment déstockés, notamment en baie de Douarnenez, ne verront probablement pas de nouvelle prolifération d'ulves en cette fin de saison.**

La concentration d'hydrogène sulfuré (H₂S)

Ces informations sont fournies par AirBreizh, sous maîtrise d'ouvrage de l'ARS Bretagne.

En 2025, deux capteurs de mesure de la concentration en H₂S de l'air sont installés :

- l'un sur la plage du Ris (côté Kerlaz)
- l'autre à Trezmalaouen.

Ils sont en service depuis le 15/05/2025.

Le seuil d'alerte pour l'H₂S est de 1 ppm (avis du Haut Conseil de la Santé Publique du 10/12/2021).

La concentration maximale relevée sur la plage du Ris (côté Kerlaz) est de 0.006 ppm le 08/09/2025.

La concentration maximale relevée sur la plage de Trezmalaouen est de 0.002 ppm le 08/09/2025.

Les quantités d'algues vertes ramassées en cumul, évolution entre 2022-2025

Ces informations sont fournies de manière hebdomadaire par la DDTM du Finistère, qui centralise les données communiquées par chaque commune.

Commune	Plage	Tonnes d'algues cumulées depuis le début des ramassages			
		2022 Semaine 36	2023 Semaine 36	2024 Semaine 36	2025 Semaine 36
Douarnenez	Ris	Aucun ramassage déclaré	217	728	1 141
Kerlaz	Trezmalaouen	Aucun ramassage déclaré	384	1 447	2 418

	Ris	Aucun ramassage déclaré	52	Aucun ramassage déclaré	38
Ploéven	Ty An Quer	Aucun ramassage déclaré	Aucun ramassage déclaré	661	330
Plomodiern	Lestrevet	Aucun ramassage déclaré	Aucun ramassage déclaré	Aucun ramassage déclaré	585
	Pors Ar Vag	168	Aucun ramassage déclaré	Aucun ramassage déclaré	107
Plonévez-Porzay	Sainte-Anne la Palud et Ty An Quer	Aucun ramassage déclaré	184	574	2 639
TOTAUX		168	837	3 410	7 258

Lexique et informations complémentaires

* **Algues en rideau (ou infralittorales)** : il s'agit d'algues présentes dans l'eau de mer, dans la zone proche de la plage. Les algues sont présentes, mais les conditions d'agitation empêchent leur échouage sur la plage.

* **Ulves et algues filamenteuses** : historiquement, le phénomène des marées vertes est associé aux algues du genre *Ulva*, que l'on nomme « ulves » lorsqu'elles ont une forme de lame. Cependant, les algues vertes peuvent également se présenter sous forme filamenteuse, dont les algues du genre *Cladophora* (algues filamenteuses vertes). D'autres algues participent également au phénomène d'eutrophisation, dont les algues du genre *Falkenbergia* (algues filamenteuses rouges).

Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter :

<https://bretagne-environnement.fr/notice-documentaire/les-marees-vertes>

[Le Plan de Lutte contre les Algues Vertes \(PLAV\) sur le site de la préfecture du Finistère](#)

[Le site du CEVA sur le suivi des marées vertes en Bretagne](#)

[Le site d'Air Breizh concernant la surveillance de l'H₂S sur les baies Algues Vertes](#)

Rédaction et contact : Fanny Hélias, chargée de mission eau et observatoire du SAGE – 02 29 40 41 27 – qualite.eau@epab.fr